

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 juin 2009

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2009 À 2014 - (n° 1615)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 24

présenté par
MM. Garrigue, Cuq, Villain et Wojciechowski

ARTICLE 2
(*Rapport annexé*)

À l'alinéa 21, substituer aux mots :

« s'affirmer comme »

les mots :

« être également ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

La gestion des crises et de la sécurité internationales ne doit venir qu'au second rang des priorités, après la défense de l'Europe elle-même.